



AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE (AAPC)

MAPA DE SERVICE N°2021_01 : FOURNITURE DE SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

1. Identification du pouvoir adjudicateur

Monsieur Gérald LOMBARDO – Maire de la Commune du ROURET

2. Activités principales

Services généraux des administrations publiques

3. Nom et adresse Officiels de l'organisme acheteur :

Commune du ROURET
M. Gérald LOMBARDO – Maire
Allée des Anciens Combattants
06650 LE ROURET
☎ 04 93.77.20.02

Courriel : dgs@mairie-lerouret.fr

Adresse internet du profil acheteur : www.marches-securises.fr

4. Objet du marché

La présente consultation concerne le marché de service suivant :
FOURNITURE DE SERVICES DE COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Nomenclature communautaire :

- Code CPV : 64210000-1 (lot 1) et 64212000-5 (lot 2)

5. Lieu d'exécution

Périmètre communal du Rouret / 06650 LE ROURET

6. Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte dont la valeur du marché estimée est inférieure à 214 000 €, telle que désignée dans l'article L2123-1 du CCP, soumise aux dispositions du Code de la Commande Publique et ses annexes. Accord-cadre à bons de commande et à marchés subséquents passé selon un marché à procédure adaptée en application du code de la commande publique et notamment ses articles R. 2123-1 et R. 2162-3.

7. Caractéristiques principales

La présente consultation concerne les services de communications électroniques de la ville du Rouret, sur le périmètre suivant :

- Les abonnements et communications de téléphonie fixe.
- Les accès à Internet.
- Les abonnements et communications de téléphonie mobile.
- Les terminaux mobiles et le SAV associé.

8. Décomposition en lots :

Le marché comporte deux lots :

- Lot n°1 : Téléphonie fixe et accès Internet
- Lot n°2 : Téléphonie mobile

La consultation aboutira, pour chaque lot, à un accord-cadre mono-attributaire, sans minimum et avec maximum conclu en application des articles R.2162-3 et R. 2162-4 2° du code de la commande publique.

Le montant maximum de l'accord-cadre est fixé à :

- Pour le lot 1 : 100 000,00 €HT sur la durée totale de l'accord-cadre (périodes de reconduction comprises)
- Pour le lot 2 : 20 000,00 €HT sur la durée totale de l'accord-cadre (périodes de reconduction comprises)

9. Durée du marché

L'accord cadre est conclu pour une durée initiale de deux ans, et prend effet à compter de la date de notification. Si aucune décision écrite contraire n'est prise par le pouvoir adjudicateur au moins 2 mois avant la fin de la durée de validité de l'accord-cadre, il est reconduit tacitement pour une période deux fois un an supplémentaire. En vertu de l'article R. 2112-4 du code de la commande publique, le titulaire ne peut pas refuser les reconductions.

10. Retrait des dossiers de consultation / modalités de remise des offres

Le Retrait des Dossiers de Consultation peut être effectué sur le profil acheteur du Rouret (plate-forme de retrait, de dépôt, et d'échanges) « Marchés Sécurisés », accessible à l'adresse : www.marches-securises.fr

Le dossier de consultation des entreprises est remis gratuitement à chaque candidat.
Aucune demande d'envoi du dossier sur support physique électronique n'est autorisée.

Toutes les candidatures et les offres déposées, et tous les échanges avec l'acheteur, devront s'opérer uniquement via le profil acheteur « Marchés Sécurisés » www.marches-securises.fr

Les offres déposées sous format papier ou sous support physique électronique (cd-rom, clé USB...) seront déclarées irrégulières.

Les modalités ainsi que les pièces à fournir sont détaillées au sein du Règlement de la Consultation.

11. Critères de choix de l'offre présentée par les candidats retenus :

Les offres sont classées en fonction des critères pondérés ci-dessous :

Critère	Lot 1	Lot 2
Note de couverture mobile	Sans objet	40
Note technique	70	30
Note de prix	30	30
TOTAL	100	100

Le jugement des critères s'opérera au regard des éléments détaillés au sein du règlement de la consultation.

12. Négociation

Une phase de négociation pourra être engagée avec les entreprises présentant une offre acceptable. Ces négociations pourront porter sur tous les éléments de l'offre et notamment le prix. La commune se réserve la possibilité de ne pas négocier si toutefois elle ne le jugeait pas nécessaire.

13. Date limite de réception des offres et délai de validité

Le 21 juillet 2021 à 16h00.

Le délai de validité des offres est fixé à 120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

14. Instance chargée des procédures de recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Nice
33, Boulevard Franck Pilatte
B.P. 4179
F06359 Nice Cedex 4
E-Mail : greffe.ta-nice@juradm.fr
Tel : 04 92 04 13 13

15. Date d'envoi du présent avis à la publication

Le lundi 31 mai 2021. [*modification de la date limite de réception des offres le 09/06/2021*]